



# FCO - Vaccination

## Sérotype 8

Nom du vaccin	Nombre d'injections nécessaires	Age minimal de vaccination	Délai de mise en place de l'immunité protectrice	Délais d'attente lait et viande
Petits ruminants* :				
<b>Merial</b> BTVPUR AISap 8	1 seule en SC	1 mois	31 jours	0 jours
Bovins :				
<b>Intervet</b> BOVILIS BTV8	2 injections à 3 semaines d'intervalle en SC	1 mois	21 jours après la 2 <sup>de</sup> injection	0 jours

## Sérotype 1

Nom du vaccin	Nombre d'injections nécessaires	Age minimal de vaccination	Délai de mise en place de l'immunité protectrice	Délais d'attente lait et viande
Petits ruminants* :				
<b>Fort Dodge</b> ZULVAC 1 Ovins	2 injections à 3 semaines d'intervalle en SC	1 mois	24 jours	0 jours
Bovins :				
<b>Fort Dodge</b> ZULVAC 1 Bovins	2 injections à 3 semaines d'intervalle en IM	2.5 mois	15 jours après la 2 <sup>de</sup> injection	0 jours

## Prise en charge

L'Etat fournit gratuitement le vaccin et prend en charge l'équivalent de 50 % du coût hors taxes de l'injection (avec un maximum de 1 € par bovin et de 0,75 € par petit ruminant)

## Traçabilité de la vaccination

- Dans le carnet sanitaire du registre d'élevage : numéro d'identification complet de l'animal, nom du vaccin utilisé, dates de vaccination, la signature et le cachet du vétérinaire (avec son numéro d'ordre).
- Pour l'exportation et la vente des bovins : au verso du passeport.

## Vaccination des broutards destinés à l'exportation vers les pays de l'UE qui l'exigent (Italie, Espagne...)

- elle est **obligatoire** et doit être effectuée par le **vétérinaire sanitaire** de l'élevage
- les tarifs sont fixés :

25,62 € (HT) pour la visite d'exploitation  
 1,65 € (HT) par injection  
 0,38 € (HT) / km



## Pour les mouvements, un animal « valablement vacciné » a :

- reçu la seconde injection de vaccin depuis plus de **60 jours**  
OU
- a subi un test virologique (PCR) avec résultat favorable au moins **14 jours après l'installation de l'immunité** (selon les spécifications du fabricant du vaccin) : soit prélèvement pour virologie **35 jours (sérotipe 8 : 14+21) ou 29 jours (sérotipe 1 : 15+14) après la 2<sup>ème</sup> injection pour un bovin**

